

INFORMATION TARIFAIRE

FRAIS OBLIGATOIRES	Collège	LEGT	Lycée Professionnel	B.T.S
CONTRIBUTION FAMILIALE	1 050,00 €	1 050,00 €	795,00 €	1 680,00 €
Total annuel	1 050,00 €	1 050,00 €	795,00 €	1 680,00 €

PRESTATIONS PARASCOLAIRES et ADHESIONS VOLONTAIRES communs aux unités pédagogiques	Tarifs
Montant annuel de la demi-pension facturé en septembre et régularisé en juin au tarif unitaire de 7,52 € pour une absence prolongée d'une durée minimale d'1 semaine	Forfait 4 jours / semaine Forfait 3 jours / semaine Forfait 2 jours / semaine Forfait 1 jour / semaine 1000,00 € 750,00 € 500,00 € 250,00 €
Carnet de 5 tickets de repas occasionnel à payer par chèque à la Vie Scolaire	43,50 €
Location annuelle de casier à réserver en septembre. Les modalités seront précisées sur Ecole Directe	15,00 €
Cotisation volontaire A.P.E.L. : à titre indicatif, cotisation 2025-2026	26,00 €

La facturation annuelle établie en septembre est payable soit :

- En 10 fois du 08/10/2026 au 08/07/2027 **par prélèvements bancaires** (Le mandat de prélèvement ci-joint est à remplir, signer et à compléter d'un RIB : il sera valable tout le temps de la scolarisation)
- En 3 fois au 08/10/2026, 08/01/2027 et 08/04/2027 **par carte bancaire sur Ecole Directe, chèque ou espèces**
- En 1 fois au 08/10/2026 **par carte bancaire sur Ecole Directe, chèque ou espèces (selon montant)**

Le montant des bourses nationales du collège et du lycée peut venir en déduction de la demi-pension par procuration demandée et renouvelée chaque année.